

Prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités

Demi-journée d'information Radon

**11 juin à Vire
12 juin à Cherbourg**

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE /
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Intégrer le traitement du Radon dans une démarche de Qualité de l'Air Intérieur

- Rappel des autres polluants concernés :
 - CO2 / Formaldéhydes
 - Benzène
 - Tétrachloroéthylène
- Vérifier l'application de la réglementation et anticiper :
 - Au 1^{er} janvier 2018 : Établissements d'accueil collectif d'enfants de – de 6 ans, écoles maternelles et écoles élémentaires
 - **Au 1^{er} janvier 2020** : Centres de loisirs, établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré,
 - Au 1^{er} janvier 2023 : Les structures sociales et médico-sociales, établissements pénitentiaires pour mineurs, piscines

Élargir le radon dans la dynamique de massification de la rénovation énergétique

- Réglementations plus exigeantes en matière de consommation énergétique :
 - Réglementation Thermique 2012 → Réglementation Environnementale 2020
 - Evolution de la Réglementation des bâtiments existants (RT élément par élément)
 - Décret d'obligation de diminution des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires (objectif -60 % en 2050)
- Dispositions financières pour réaliser des travaux de rénovation énergétique :
 - Grand Plan d'investissement : réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics
 - Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments : accélérer la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires

Adopter une démarche globale de gestion de patrimoine en fonction des cas rencontrés

Travaux concernés

- Les travaux communs en matière de QAI et de rénovation énergétique :
 - Étanchéité à l'air du bâtiment
 - Ventilation
- Les travaux d'économie d'énergie :
 - Isolation des planchers : point sensible au niveau du radon (plancher bas)
 - Changement des menuiseries extérieures : lien direct avec la ventilation
 - Isolations des murs

Adopter une démarche globale de gestion de patrimoine en fonction des cas rencontrés

Exemple de démarche possible

- Taux inférieur à 1000 Bq/m³ :
 - Mise en œuvre des actions correctrices
 - Vérification si les actions correctrices peuvent être couplés avec des actions de rénovation énergétique : ajouter une isolation à l'étanchéité des planchers bas

- Taux supérieur à 1000 Bq/m³
 - Vérifier les diagnostics disponibles
 - Élargir l'expertise Radon d'autres diagnostic :QAI, diagnostic énergétique, accessibilité...
 - Plan d'actions :
 - Moins de 36 mois pour traiter le radon
 - Dans une démarche plus globale de gestion du parc immobilier

Dispositifs financiers

→ Pour les collectivités

- Dans le cadre de financements de travaux de rénovation énergétiques :
 - Prêts ou avances Caisse des Dépôts (2,5Md€ du GPI / PREB)
 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demandes de travaux spécifiques au traitement du Radon au titre de la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics dans le cadre de la DSIL (circulaire du 11/03/2019 en cours de déclinaison au niveau régional)

→ Pour les particuliers

- Mobilisation des aides de l'ANAH sous conditions de ressources dans le cadre de la rénovation énergétique et/ou du traitement de l'insalubrité

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE /
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

FIN

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE /
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES